



Commission scolaire des Chic-Chocs

Procès-verbal de la séance ordinaire du **comité de coordination** de la Commission scolaire des Chic-Chocs, tenue au centre administratif, le **lundi 25 mai 2020**, à distance, sous la présidence de madame Deslilas Fournier.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente de la rencontre, madame Deslilas Fournier, souhaite la bienvenue aux participants et ouvre la rencontre.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM

Sept membres sont présents et forment quorum, mesdames et messieurs :

Madame Josée Synnott	directrice intérimaire du Service des ressources humaines
Monsieur Luc Chrétien	directeur des Services éducatifs aux adultes et à la formation professionnelle
Madame Nathalie Cotton	directrice des Services éducatifs aux jeunes
Madame Deslilas Fournier	directrice générale
Monsieur Claude Petitpas	directeur du Service des ressources informationnelles et du secrétariat général
Monsieur Martin Roy	directeur, Service des ressources financières
Monsieur David Smith	directeur du Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport scolaire

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Vérification du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption et suivi des procès-verbaux
 - 4.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 mai 2020
 - 4.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mai 2020
 - 4.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 mai 2020
 - 4.4 Suivi du procès-verbal des séances ordinaires du 5, 13 et 15 mai 2020
5. Direction générale et communications
 - 5.1 Nomination d'une coordonnatrice au service des ressources humaines
 - 5.2 Nomination d'un coordonnateur aux services éducatifs aux jeunes
 - 5.3 Structure administrative du personnel d'encadrement 2020-2021
 - 5.4 Affectation des gestionnaires 2020-2021
6. Services des ressources financières
Aucun point
7. Services éducatifs aux jeunes
Aucun point
8. Services éducatifs aux adultes et à la formation professionnelle
Aucun point
9. Service des ressources humaines
 - 9.1 Non-rengagements
10. Service des ressources matérielles, de l'approvisionnement et du transport scolaire
Aucun point
11. Service des ressources informationnelles et du secrétariat général
Aucun point
12. Informations
 - 12.1 Reddition de comptes des administrateurs
 - 12.2 Reddition de comptes des autres comités de gouvernance
13. Période de questions
14. Correspondance et dépôt de documents
15. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par, monsieur Luc Chrétien, et résolu,

CCO-2005-056 **CCO-2005-056** que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

4. ADOPTION ET SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

4.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 MAI 2020.

IL EST PROPOSÉ par, monsieur David Smith, et résolu,

CCO-2005-057 **CCO-2005-057** que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 mai 2020 soit adopté tel que rédigé.

4.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 MAI 2020.

IL EST PROPOSÉ par, monsieur Luc Chrétien, et résolu,

CCO-2005-058 **CCO-2005-058** que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 13 mai 2020 soit adopté tel que rédigé.

4.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 MAI 2020.

IL EST PROPOSÉ par, monsieur Luc Chrétien, et résolu,

CCO-2005-059 **CCO-2005-059** que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 15 mai 2020 soit adopté tel que rédigé.

4.4 SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES ORDINAIRE DU 5, 13 ET 15 MAI 2020

AUCUN SUIVI

5. DIRECTION GÉNÉRALE ET COMMUNICATIONS

5.1 NOMINATION D'UNE COORDONNATRICE DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

CONSIDÉRANT la sanction de la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires* le 8 février 2020;

CONSIDÉRANT que le mandat des commissaires a pris fin suite à cette sanction;

CONSIDÉRANT le poste de coordonnateur du service des ressources humaines qui deviendra vacant le 30 juin 2020;

VU l'article 13 de la Politique relative à la dotation en ressources humaines;

CONSIDÉRANT le processus de sélection qui a eu cours;

CONSIDÉRANT la recommandation unanime du comité de sélection;

CONSIDÉRANT les discussions ayant eu cours lors du Comité de coordination du 25 mai 2020;

IL EST PROPOSÉ par, madame Nathalie Cotton, et résolu,

CCO-2005-060 **CCO-2005-060** de nommer madame Josée Synnott, coordonnatrice

du service des ressources humaines, à compter du 1er juillet 2020.

5.2 NOMINATION D'UN COORDONNATEUR DES SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

CONSIDÉRANT la sanction de la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires* le 8 février 2020;

CONSIDÉRANT que le mandat des commissaires a pris fin suite à cette sanction;

CONSIDÉRANT le poste de coordonnateur des Services éducatifs aux jeunes qui deviendra vacant le 30 juin 2020;

VU l'article 13 de la Politique relative à la dotation en ressources humaines;

CONSIDÉRANT le processus de sélection qui a eu cours;

CONSIDÉRANT la recommandation unanime du comité de sélection;

CONSIDÉRANT les discussions ayant eu cours lors du Comité de coordination du 25 mai 2020;

IL EST PROPOSÉ par, monsieur David Smith, et résolu,

CCO-2005-061

CCO-2005-061 de nommer monsieur Stéphane Côté, coordonnateur des Services éducatifs aux jeunes, à compter du 1er juillet 2020.

5.3 STRUCTURE ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL D'ENCADREMENT 2020-2021

CONSIDÉRANT la sanction de la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires* le 8 février 2020;

CONSIDÉRANT que le mandat des commissaires a pris fin suite à cette sanction;

CONSIDÉRANT les consultations menées auprès des comités des relations professionnelles de l'Association québécoise des cadres scolaires du Québec (AQCS) et de l'Association des directeurs d'école de la Gaspésie (ADEG);

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale;

CONSIDÉRANT les discussions ayant eu cours lors du Comité de coordination du 25 mai 2020;

IL EST PROPOSÉ par, monsieur David Smith, et résolu,

CCO-2005-062

CCO-2005-062 que soit adoptée la structure administrative du personnel d'encadrement 2020-2021, document DG1920-009, daté du 22 mai 2020, version 1.

5.4 AFFECTATION DES GESTIONNAIRES 2020-2021

CONSIDÉRANT la sanction de la *Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires* le 8 février 2020;

CONSIDÉRANT que le mandat des commissaires a pris fin suite à cette sanction;

VU la structure administrative du personnel d'encadrement 2020-2021;

VU les effectifs des écoles et centres pour 2020-2021;

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice générale;

CONSIDÉRANT les discussions ayant eu cours lors du Comité de coordination du 25 mai 2020;

IL EST PROPOSÉ par, madame Josée Synnott, et résolu,

CCO-2005-063

CCO-2005-063 d'adopter l'affectation des gestionnaires 2020-2021 telle qu'elle apparaît dans le document DG-1920-010, daté du 22 mai 2020, version 1.

6. SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

Aucun point

7. SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

Aucun point

8. SERVICES ÉDUCATIFS AUX ADULTES ET À LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Aucun point

9. SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

9.1 NON-RENGAGEMENTS

VU les dispositions de la convention collective du personnel enseignant;

CONSIDÉRANT la sanction de la Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires le 8 février 2020;

CONSIDÉRANT que le mandat des commissaires a pris fin suite à cette sanction;

CONSIDÉRANT les discussions ayant eu cours lors du Comité de coordination du 25 mai 2020;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Luc Chrétien et résolu,

Nom	Prénom	Champ et discipline	École	Ancienneté au 30/06/2019
Côté	Nancy	Préscolaire (2)	St-Norbert	01-075
Dubois	Évelyne	Français - secondaire	C.-E.-Pouliot	06-177
Lebrasseur	Ariane	EHDAA 1E	C.-E.-Pouliot	02-047

CCO-2005-064

CCO-2005-064

que les enseignants dont les noms suivent soient non
renagés à compter du 1er juillet 2020.

**10. SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES, DE L'APPROVISIONNEMENT
ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**

Aucun point

**11. SERVICE DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES ET DU
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

Aucun point

12. INFORMATIONS

12.1 REDDITION DE COMPTES DES ADMINISTRATEURS

Dans le cadre du Règlement relatif à la délégation de fonctions et pouvoirs, la directrice générale et les directeurs de service sont appelés à prendre un certain nombre de décisions. Les documents déposés témoignent des décisions prises au cours du mois d'avril 2020.

12.2 REDDITION DE COMPTES DES COMITÉS DE GOUVERNANCE

Différents comités de gouvernance sont institués à la Commission scolaire des Chic-Chocs et doivent rendre compte de leurs actions au comité de coordination.

- Aucun dépôt de documents.

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

- Aucune question

14. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Aucune correspondance ni de dépôt de documents

15. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES COMMISSAIRES

Aucune question et commentaire.

20. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ par, madame Nathalie Cotton, et résolu,

CCO-2005-065

CCO-2005-065

que l'assemblée soit levée à 9h56.

PRÉSIDENT DE LA RENCONTRE

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL